

Demande déposée le 24/01/2024 et complétée le 27/02/2024

Date de l'affichage de l'avis de dépôt en mairie le 24/01/2024

Par : Madame Laëtitia VIS

Demeurant : Place des Trois Maréchaux
27270 BROGLIE

Sur un terrain sis : LA NOE - LA BARRE EN OUCHE
27330 MESNIL-EN-OUCHÉ

Cadastré : 49 41 ZH 120

Nature des travaux : Ajout d'une fenêtre en pignon de la façade Nord,
une fenêtre en pignon de la façade Sud et d'une
fenêtre de toit en façade Est

N° PC 027 049 22 Z0019 M02

ARRETE N°URBA-2024025

Surface de plancher 20 m²
créée :

Surface de plancher
antérieure : 70 m²

Surface de plancher
nouvelle : 90 m²

LE MAIRE de MESNIL-EN-OUCHÉ

VU la demande de permis de construire modificatif présentée le 24/01/2024 par Madame Laëtitia VIS,
VU l'objet de la demande :

- pour l'ajout d'une fenêtre en pignon de la façade Nord, d'une fenêtre en pignon de la façade Sud et d'une fenêtre de toit en façade Est ;
- sur un terrain situé à LA NOE - LA BARRE EN OUCHE ;
- pour une surface de plancher créée de 20 m²;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30/03/2021,
VU le Permis de Construire favorable PC 027 049 22 Z0019 délivré le 06/05/2022,

CONSIDERANT que le permis de construire initial est en cours de validité, que les travaux autorisés ne sont pas achevés et enfin les changements opérés ne remettre en cause la conception générale du projet.

ARRETE

ARTICLE 1 : Le permis de construire modificatif **EST ACCORDE** pour le projet décrit dans la demande susvisée,

ARTICLE 2 : Les réserves émises au permis de construire PC 027 049 22 Z0019 demeurent applicables.



Fait à MESNIL-EN-OUCHÉ,
Le 28 février 2024

Le Maire
Jean-Louis MADELON